

ainés et d'autres chargés de la protection de l'enfance. Ils travaillent parfois directement avec des particuliers, des groupes et des collectivités, ou en leur nom, par l'entremise de groupes de recherche, de planification ou d'élaboration de la politique sociale.

L'apport inestimable des 11 000 membres de l'Association canadienne des travailleurs sociaux à l'amélioration de la société devrait être reconnu. Nous leur souhaitons tout le succès possible en cette Semaine nationale du travail social.

* * *

LE TRANSPORT AÉRIEN RÉGIONAL

M. David Dingwall (Cape Breton—Richmond—Est): Monsieur le Président, les mesures de recouvrement des coûts proposées par Transports Canada menacent le bien-être économique et social des transporteurs aériens régionaux.

Dans les provinces atlantiques, les nouvelles mesures proposées occasionneront, pour Air Nova et Air Atlantic, des coûts supplémentaires pouvant atteindre un million de dollars, et ce, uniquement pour cette année. Dans le cas du transport par avion à turbo-propulsion, le trafic pourrait diminuer de 30 p. 100 en raison des hausses de tarifs découlant de l'augmentation des coûts d'exploitation.

Les propositions de recouvrement des coûts de Transports Canada risquent fort de se traduire par une réduction des services aux petites localités et par des pertes d'emplois dans le secteur de l'aviation commerciale. Par conséquent, nos petites localités se trouveront encore plus isolées à cause de ces propositions.

Nous ne pouvons nous permettre de perdre d'autres emplois et d'isoler les régions canadiennes, surtout pas à un moment où l'avenir du pays est menacé. Nous avons besoin de mesures qui rapprochent les Canadiens. Les petites régions du pays ont le droit de bénéficier de services aériens de qualité tout autant que les grands centres comme Toronto, Montréal et Vancouver.

* * *

[Français]

LE SALON DE LA FEMME DE QUÉBEC

Mme Suzanne Duplessis (secrétaire parlementaire du ministre des Sciences): Monsieur le Président, au 21^e Salon de la femme de Québec, 14 Québécoises ont été honorées d'une façon toute particulière.

Article 31 du Règlement

Ces femmes sont Claire Bonenfant de la Fédération des femmes du Québec, Mary Lamontagne de S.O.S. grossesse, Francine Roberge de la Fédération des infirmières, Élisabeth Laliberté de Viol-Secours, Louise Clément-Tessier de l'Association des femmes d'affaires du Québec, Yolande Dumontier de Carrefour familles monoparentales de Charlesbourg, Agathe Léveillé de l'Alliance professionnelle des infirmiers et infirmières, Céline Dubé de l'Association des religieuses pour la promotion de la femme, Hughette Labrecque-Marcoux de l'AFEAS, Thérèse Légaré du Centre femmes d'aujourd'hui, Jacqueline Dumont-Robitaille du Cercle de l'amitié de Saint-Romuald, Noëlla Huot du Cercle des fermières du Québec, Cécilia Gaudet du Réseau national d'action éducation-femmes et Denise Perreault de Parents uniques.

Dans chacun de leur milieu, ces femmes ont donné temps et énergie pour aider leurs concitoyennes à améliorer leur condition de vie, et on ne peut que les en remercier et les féliciter.

* * *

[Traduction]

LES CONTRÔLEURS DE LA CIRCULATION AÉRIENNE

M. Sergio Marchi (York—Ouest): Monsieur le Président, la pénurie de contrôleurs de la circulation aérienne au Canada fait qu'ils sont parfois obligés de prendre des mesures désespérées en situation de crise. Ainsi, mercredi dernier, un contrôleur a dû interrompre le service, à Halifax, en raison d'une surcharge chronique de travail.

Malheureusement, cette situation que vit le personnel des tours de contrôle n'est ni isolée ni régionale, elle est nationale. Plus grave encore, le récent budget fédéral réduisait les crédits affectés à la navigation aérienne de 48 millions et son personnel de 20 années-personnes, tandis que l'expansion du nombre des contrôleurs de la circulation aérienne était réduite de 43 p. 100.

Pour la sécurité du public, ces coupes sont absolument absurdes. Je demande au ministre des Transports de faire trois choses: premièrement, lancer immédiatement une enquête publique sur l'incident de Halifax; deuxièmement, faire en sorte que le nombre prévu de contrôleurs de la circulation aérienne soit embauché dès que possible; troisièmement, que le ministre des Finances annule très rapidement ses réductions de budget pour ce secteur.

Vu l'évolution de la situation, on peut dire que c'est le ministre des Transports qui dort au travail, pas les contrôleurs canadiens de la circulation aérienne.